



# Notice d'emploi N° 9036 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires  
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

## Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	SG granulés solubles dans l'eau
Teneur en substances actives:	50 % tribénuron-méthyl
Nom UICPA:	methyl ester of 2-[4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl(methyl)carbamoylsulfamoyl]benzoic acid

## Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

## Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

## Produits commerciaux

### Pointer SX

Numéro d'homologation fédéral: D-6058	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: 005890-00	Titulaire de l'autorisation étranger: DuPont de Nemours (Deutschland) GmbH, Allemagne

### Express SX

Numéro d'homologation fédéral: D-5248	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: PI 005890-00/005	Titulaire de l'autorisation étranger: Star Agro Analyse und Handels GmbH, Autriche

### Pointer SX

Numéro d'homologation fédéral: A-5828	Pays d'origine: Autriche
Numéro d'homologation étranger: 2914/2	Titulaire de l'autorisation étranger: Star Agro Analyse und Handels GmbH, Autriche

## Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
<b>Grande culture</b>			
Céréales	dicotylédones annuelles	Dosage: 60 g/ha Application: post-levée.	1, 2
Céréales	dicotylédones annuelles	Dosage: 45 g/ha Application: post-levée.	2, 3
Tournesol	dicotylédones annuelles	Dosage: 60 g/ha Application: post-levée.	2, 4
Tournesol	dicotylédones annuelles	Dosage: 60 g/ha Application: post-levée.	2, 4, 5

---

### Charges générales / agronomiques:

- 1 Traitement dans des cultures semées en automne.
- 3 Traitement dans des cultures semées au printemps.
- 4 Traitement seulement sur variétés de tournesol résistantes au tribénuron-méthyl.
- 5 Traitement fractionné: 2 x 30g/ha à un intervalle de 10 - 14 jours.

### Protection des utilisateurs:

- 2 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

### Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

#### Phrases PPS

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.